

### **Compte-rendu du Bureau de la concertation du 15 février 2007**

Participants : Ville de Paris (R. Paque, V. Fradon), STIF (R. Liberman), UL CGT (D. Casarini), « Parole des Halles » (O. Peray), « Rénovation des Halles-Accomplir » (G. Pourbaix), « Atelier des Halles » (M. Collin), T. Le Roy, R. Hoyet (stagiaire)

- 1) Composition du Bureau : le garant fait le point sur cette composition, dont le principe initial comportait une certaine rotation de la représentation associative. Au sein des deux « collectifs historiques » (« Parole des Halles » et « Rénovation des Halles »), le second a proposé le remplacement de E. Bourguinat par G. Pourbaix ; le garant demande au représentant de ce collectif de s'assurer que cette rotation correspond au vœu des autres associations membres de ce collectif.

La représentation associative sera élargie au 3<sup>e</sup> « collectif » (« Atelier des Halles ») qui semble désormais prêt à siéger au Bureau comme cela lui avait été proposé en juin 2006.

Enfin a été admise la représentation des commerçants, à déterminer entre les associations concernées (GIE du Forum et associations des commerçants « de surface »). Elle prendra le relais de celle des salariés qu'assurait l'UL CGT, qui demeurera cependant destinataire des compte-rendus, et à laquelle la porte restera ouverte en fonction notamment de l'ordre du jour de la concertation et de l'activité du GTT « Emploi » qui vient d'être installé.

- 2) Point sur le calendrier des réunions de concertation :

- Réunion publique : le Bureau a été unanime à regretter l'absence de réunion publique avant ou après l'adoption du cahier des charges du concours, et, plus généralement le défaut d'information du public sur le projet de rénovation des Halles. Le garant a suggéré qu'au moins ne soit pas abandonné le projet de plaquette en préparation : le plus tôt sera le mieux.

- Concertation STIF : l'information sur cette concertation est disponible sur le site « stif.info ». La réunion publique est programmée pour le 6 mars à 19 heures, salle Jean Dame, rue Léopold Bellan, avec la participation de représentants de la Ville (D. Baupin, R. Paque) ; le garant suggère que la Ville soit préparée à y répondre à une interrogation générale sur le devenir du projet dans son ensemble, bien que la réunion n'ait clairement pas cet objet. La veille lundi 5 mars à 18 heures, le garant proposera aux associations membres du CPC une réunion préparatoire avec des représentants du STIF dans les locaux de celui-ci ; une convocation sera diffusée par les soins du STIF.

- Jardin : à l'issue d'un long débat sur l'ordre du jour des prochaines réunions du GTT, les propositions du Bureau du 22 janvier sont confirmées en ce qui concerne la réunion prochaine (12 mars) ; il est proposé qu'on y aborde en premier les questions de sécurité avec les personnes invitées à cet effet, ainsi que le service de la Ville concerné (DPJEV) ; puis la perspective d'ensemble à partir d'une présentation par la Ville de ce qu'aurait été son cahier des charges et du point des travaux de concertation demandé par le garant le 16 janvier ; puis la question de la place René Cassin à partir d'une interrogation sur ses fonctions avant de parler de sa localisation ; puis le reste de l'ordre du jour prévu. La réunion prévue le 24 avril est dédiée aux questions des enfants. Le principe d'une réunion après les résultats du concours (en juillet ?) est maintenu.

- Emploi : le GTT a été installé le 5 février. Un compte-rendu sera diffusé par les voies habituelles (mais la réunion s'est tenue sans enregistrement). Sa composition en plénière est bien ouverte à tous les membres du CPC, mais il pourra y avoir des réunions en géométrie ad hoc. Prochaine réunion annoncée pour la 2<sup>e</sup> quinzaine de mars.

- Voirie : une réunion du GTT est à fixer (avec D. Baupin) fin mars sur la voirie de surface. Une autre, consacrée à la voirie souterraine pourra être programmée à partir de fin mai.

- Programmation (hors ex-carreau), notamment sur les surfaces commerciales : le garant pense qu'une réunion sera nécessaire compte tenu de l'importance de l'enjeu. Elle pourrait être documentée notamment par l'étude Bérénice. Discussion sur la date, que plusieurs représentants associatifs souhaitent à délai rapproché. R. Paque soumettra cette question de la date à JP Caffet.

Prochaine réunion de Bureau : jeudi 15 mars, à 18 h 30

Thierry Le Roy